



Difficultés spécifiques aux lesbiennes immigrantes

- > Discrimination croisée vécue par le fait d'être à la fois, femmes, lesbiennes et membres de minorités visibles.
- > **Faible lien avec la communauté lesbienne pouvant s'expliquer par le manque de visibilité des lesbiennes ou par la discrimination perçue en lien avec leur origine ethnique.**
- > Méconnaissance de la réalité des lesbiennes chez les intervenantes: médecins, infirmières, enseignantes, représentantes des institutions financières, etc.
- > **Peur de revivre la discrimination vécue dans leur pays dans leur communauté d'origine. Cette crainte les empêche de demander de l'aide pour réussir leur intégration au pays d'accueil.**
- > Autocensure s'il y a lesbophobie perçue dans leur communauté.
- > **Discrimination perçue accentuée dans les milieux de vie ou de travail où il y a une grande concentration de personnes immigrantes.**



Sue et Silvia Convaincues qu'elles auraient beaucoup de difficultés à affronter quotidiennement le rejet et la lesbophobie de leur entourage, Sue et Silvia décident de demander leur résidence permanente au Canada à la fin de leurs études universitaires.

Dès leur arrivée, elles ont mis beaucoup d'efforts pour réussir leur intégration. Toutefois, elles ne réussissent pas à comprendre les codes culturels de la communauté lesbienne, elles ressentent de la solitude. À l'école où elles apprennent le français, l'enseignante a corrigé Silvia lorsqu'elle a dit qu'elle avait une blonde en disant « on ne dit pas blonde on dit chum ». Le semestre avancé, l'enseignante les surprendra en train de s'embrasser durant la pause et leur demandera de ne pas le faire...

Les réalités des lesbiennes immigrantes dans certains pays d'origine

- > Lois qui criminalisent l'homosexualité.
- > **Accès au système de justice difficile.**
- > Impunité des crimes haineux. Des exemples flagrants sont: le viol correctif, le mariage forcé et les crimes d'honneur familiaux.
- > **Des proscrits juridiques et sociaux qui entravent la reconnaissance de leurs droits parentaux ou la possibilité de créer une famille.**
- > Condamnation sociale par la religion ou les politiques gouvernementales.
- > **Loi du silence au travail par peur de perdre leur emploi ou peur du harcèlement.**
- > Discrimination à l'embauche: dans certains pays, il est d'usage de dévoiler son état civil lors de la demande d'emploi, alors que dans la majorité des pays le mariage entre personnes du même sexe n'est pas permis.
- > **Intimidation dans le milieu scolaire.**
- > Discrimination croisée: la lesbophobie et le sexisme sont vécus de manière parallèle par ces femmes.
- > **Méconnaissance du lesbianisme qui génère des préjugés tels que: être lesbienne c'est être pédophile, c'est de vivre avec une « maladie venant d'Occident », c'est d'avoir un comportement démoniaque.**
- > Rejet de leur famille et perte des liens avec leurs proches, ce qui est la cause et le facteur de perpétuation de l'isolement.
- > **Dissimulation de leur orientation sexuelle.**
- > Risque suicidaire découlant de ces réalités.

Mythes et préjugés entourant les lesbiennes réfugiées

Les lesbiennes demandeuses d'asile viennent de pays sécuritaires. Elles sont de fausses réfugiées.

Les demandeuses d'asile qui se disent lesbiennes mentent sur leur orientation sexuelle pour avoir un statut au Canada.

Les lesbiennes réfugiées sont des immigrantes économiques qui viennent ici pour avoir une meilleure vie.

L'asile politique en lien avec l'orientation sexuelle devrait être accordé sur une base temporaire, car les lois qui condamnent l'homosexualité changent rapidement.

Bera Bera a obtenu le statut de réfugiée en raison de la violence sexuelle qui lui a été infligée à cause de son orientation sexuelle. Elle n'a jamais raconté son histoire à personne, car ça lui fait trop mal et elle ressent de la honte. Chez elle, sa famille lui a dit que ce qui lui est arrivé était de sa faute, que c'était sa punition. La semaine prochaine, il faut qu'elle aille chez le médecin et elle a peur de ne pas savoir comment parler de ses craintes au personnel médical...

Pourquoi se soucier des lesbiennes immigrantes et réfugiées?

Les lesbiennes immigrantes et réfugiées viennent au pays pour diverses raisons. Par exemple, pour sauver leur vie, avoir la chance de vivre une vie plus épanouie ou pour fonder une famille. La société d'accueil représente pour ces femmes le chemin vers la liberté d'exprimer leur orientation sexuelle, sans sentir la peur de réprimandes, condamnations ou menaces à leur intégrité, leur sécurité ou leur dignité.

Les réfugiées sont des personnes qui ont été forcées à quitter leurs pays parce qu'elles ont été victimes d'un traitement inégalitaire parfois inhumain. Les immigrantes sont des personnes qui font un choix volontaire de partir de leur pays. Toutefois, ce choix est influencé par le souhait de s'intégrer à une société dont les conditions sociales, économiques et politiques sont plus favorables à leur développement.

Elles perçoivent l'ouverture d'esprit de la société du pays d'accueil par rapport à l'homosexualité, le lesbianisme et l'homoparentalité. De plus, elles considèrent le système de justice comme étant plus accessible.

Il est possible que dans notre quotidien nous ayons à les accueillir. Dans ce sens, il s'avère important d'avoir l'information nécessaire pour établir un meilleur contact avec elles et comprendre davantage leurs réalités.

Difficultés liées au refuge politique

- > Stress généré par les démarches du processus de demande d'asile.
- > **Les frais reliés au processus de demande d'asile alourdissent le stress lié à des raisons économiques.**
- > Stress post-traumatique pour les femmes ayant vécu des crimes haineux.
- > **L'authenticité de leur orientation sexuelle peut être remise en cause durant le processus de demande d'asile, cela peut engendrer un sentiment d'incompréhension très important, car leur propre identité est remise en question.**
- > Une femme lesbienne, gaie, bisexuelle ou transsexuelle (LGBT) qui veut obtenir l'asile au Canada doit prouver son appartenance à un groupe social particulier. Elle doit démontrer qu'elle a été victime de violence lesbophobe, qu'elle appartient à une minorité sexuelle et que son pays n'est pas un pays sécuritaire. Or, les preuves pour justifier le degré de sécurité de son pays de provenance et pour prouver son orientation sexuelle peuvent être teintées de subjectivité.
- > **Vulnérabilité à la revictimisation et résistance à avoir recours à des services d'intervention psychosociale ou psychologique.**



Pistes de solution

Il est important d'adopter des attitudes positives auprès des lesbiennes immigrantes et de poser des interventions visant l'intégration et l'enracinement de la lesbophobie dans les organisations dans lesquelles nous œuvrons et dans nos relations interpersonnelles. Voici les grandes lignes de ces pistes.

- > Adopter un discours inclusif quant au lesbianisme, à l'homoparentalité, à la bisexualité, etc.
- > **Prendre en compte la possibilité que la femme soit lesbienne lorsqu'on offre des services pour mieux orienter les interventions. Par exemple, l'intervention concernant la santé sexuelle, psychologique, sociale, médicale et tout autre service.**
- > Le stress post-traumatique vécu par les réfugiées qui ont vécu le viol correctif doit être considéré afin de leur donner des ressources appropriées afin qu'elles aient du soutien pour mieux composer avec les conséquences des crimes qu'elles ont vécu.
- > **S'informer à propos des ressources spécifiques aux lesbiennes qui peuvent les aider à vaincre l'isolement.**
- > Accueillir les lesbiennes avec un sens éthique, leur donner des ressources ou les référer ailleurs si nous n'avons pas les ressources nécessaires.
- > **Demander de la formation, s'il y a lieu, auprès des organismes qui travaillent pour promouvoir les droits et le développement de la qualité de vie des lesbiennes.**
- > Adopter une politique ou un code de vie contre la violence et la discrimination en lien avec l'orientation sexuelle et se doter de mécanismes confidentiels de dénonciation dans les organisations.

Liste de ressources

Centre des femmes de Verdun

Accueil, écoute confidentielle, informations et références, ateliers, groupes de soutien et activités pour briser l'isolement.
www.centredesfemmesdeverdun.org
514-767-0384

Agir

Accompagnement, soutien, défense des droits, références, rencontres sociales pour les LGBTQ immigrants ou réfugiés, peu importe leur statut.
www.agirmontreal.org

Arc-en-ciel d'Afrique

Sensibilisation, information, prévention et promotion de la santé et bien-être des LGBTQ d'origine africaine et caribéenne et leurs proches.
www.arcenciadafrique.org
(514) 373-1953

Au-delà de l'arc-en-ciel

Accueil et accompagnement, information, orientation, jumelage interculturel, information et références sur les démarches d'immigration, réseautage.
www.lgbt-ada.org
(514) 527-4417

Centre communautaire des gais et lesbiennes de Montréal.

Soutien aux organismes LGBT
www.ccgim.org

Centre d'orientation sexuelle de l'Université McGill

Consultation individuelle, de groupe, de couple et familiale. Soins de santé mentale en lien avec l'orientation sexuelle.
www.mcgill.ca/cosum/fr

Centre de solidarité lesbienne

Soutien de groupe et individuel, formation, centre de documentation
www.solidaritelesbienne.qc.ca
(514) 526-2452

Club Long Yang Montréal.

Club social pour briser l'isolement des LGTB d'origine asiatique ou non-asiatique.
www.longyangclubmontreal.org

Coalition des familles homoparentales

Activités sociales, ateliers pour parents et futurs parents, conférences pour les intervenantes.
www.familleshomoparentales.org
(514) 846-1543
(418) 523-5572

Coalition Multimondo

Visibilité des membres LGBTQ des communautés ethnoculturelles, lutte contre l'homophobie et le racisme.
<http://ca.groups.yahoo.com/group/Coalition-MultiMundo>
(514) 528-8424

Gai-Écoute

Écoute téléphonique d'aide et d'information.
www.gaiecouste.org
1 888 505-1010

HELEM Montréal

Conscientisation, militantisme, défense des droits et réseautage des LGTB d'origine libanaise.
<http://mtlhelem.net>

Jeunesse Lambda

Activités pour les jeunes LGTB de moins de 25 ans.
www.jeunesselambda.org
(514) 528-7535

Mouvement contre le viol et l'inceste

Support pour femmes survivantes de viol et d'inceste
<http://contreleviol.wordpress.com/>
(514) 278-9383

Réseau des lesbiennes du Québec

Défense des droits des lesbiennes.
www.algi.qc.ca/asso/rlq-qln
(514) 270-3624

Lesbiennes immigrantes



Réalités et pistes d'intervention

Le Canada reçoit un nombre croissant de lesbiennes dont l'immigration est volontaire ou forcée. Ces femmes immigreront en raison de la discrimination et des violences vécues dues à leur orientation sexuelle.

Ce dépliant offre de l'information aux personnes qui veulent en savoir plus à propos des réalités des lesbiennes dans leurs pays d'origine, les difficultés qu'elles vivent pour s'intégrer au pays d'accueil, les mythes entourant les lesbiennes réfugiées ainsi que des pistes d'intervention et attitudes à adopter auprès de ces dernières. Ce texte est le résultat d'une recherche-action effectuée au Centre des femmes de Verdun avec des lesbiennes immigrantes et réfugiées qui ont accepté de partager leur vécu. Les noms utilisés dans ce feuillet ont été changés afin de respecter leur désir de confidentialité.

Saviez-vous que?

En 2012, 113 pays sur 193 qui appartiennent à l'ONU ont aboli les lois criminalisant les relations sexuelles entre adultes consentants du même sexe.

Il existe toujours la peine de mort dans 7 pays pour les personnes LGBT.

Il y a eu une augmentation du nombre total de pays dotés d'une loi persécutant des personnes sur la base de leur orientation sexuelle, ce nombre étant de 76 en 2011 et de 78 en 2012.

Source : www.ilga.org



CENTRE DES FEMMES DE VERDUN

Plus de 30 années de luttes et toujours débordantes d'énergie!